

Inscription, modulable, densification.

Comme chaque année en février, vous devez faire la démarche d'inscription en maternelle, dans la mesure où vous avez un enfant concerné.

Ainsi, dès ce mois de début d'année, la commune se doit de veiller à fournir à vos enfants des locaux adaptés, d'autant qu'en maternelles ils sont différents de ceux que l'on offre en primaire.

En février 2018, le processus fut le même ... mais la ville avait oublié de prévoir dans son budget l'agrandissement de l'école du Lac Vert, pourtant conçue pour évoluer, étant modulable. Résultat : à la rentrée de septembre dernier, des « têtes blondes » ont été cantonnées dans des locaux inadaptés.

Qu'en sera-t-il pour la prochaine rentrée ? Les maternelles ne seront peut-être pas dans le viseur bien que rien n'ait été fait en 2018 pour améliorer l'accueil des enfants ... et en primaire, s'il y a un afflux supplémentaire, quels seront les aménagements ? Des préfabriqués ou bien la perspective de l'édification d'une nouvelle école, dernier enfumage de l'édile-président, afin de noyer le poisson. Pour lui, seule compte la constructibilité croissante sur des terrains aux surfaces réduites.

Pourtant, certains grands élus osent dire qu'au lieu d'une densification des centres-villes, il se profile un « rétropédalage » pour deux raisons : « hostilité du voisinage et freinage de ces communes qui n'ont pas d'argent pour faire des écoles, des piscines, etc. » En résumé : mettre la « pédale douce », ce qui ne nous semble pas être la vision de l'édile-président malgré ses dires. {comments on}